Les itinéraires cyclables ci-après sont proposés par l'association "Allez-y à vélo", dans le cadre des rendez-vous aux jardins organisés par l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise. Ces itinéraires peuvent bien sûr se combiner, et être parcourus dans le sens inverse de la description (détour ou parcours à pied en cas de sens interdit).

Nota : il est indispensable de respecter le code de la route, en toutes circonstances.

Informations complémentaires sur les sites internet : [office de tourisme de Cergy-Pontoise](http://www.ot-cergypontoise.fr/Decouvrir), [communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise](http://www.cergypontoise.fr/jcms/en_23182/fr/decouvrir-le-territoire) (CACP)

**Boucle 1 : Pontoise, Cergy et Neuville**

Jardins n°1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 18, 25, 26 et 36

Départ de l'office de tourisme de Cergy-Pontoise, place de la piscine

Longer l'Oise vers l'aval, chemin de la Pelouse, jusqu'au jardin n°13. Vous pouvez pousser jusqu'au parc des Larris le long de l'Oise (n°36).

Retourner sur ses pas, prendre la rue des Marais, avant la voie ferrée et continuer au bout par le chemine-ment piéton et vélo. Ressortir rue Canrobert et la prendre vers la droite. Elle se prolonge par la rue des Vinets. Tourner à gauche rue de la Fontaine d'Amour, puis à gauche rue des Carrières (jardins n°16 et 26).

Revenir en arrière, sur la rue des Carrières, jusqu'à la rue Saint Martin, qu'on prend vers la gauche sur 50 m. Tourner à droite rue E. de Martimprey, puis à gauche grande sente des Noyers puis sente Saint Pierre. A gauche on trouve la rue du Clos des Noyers et le jardin n°18.

Revenir en arrière et tourner à gauche, sente Saint-Pierre pour rejoindre la chaussée Jules César. Sur la droite se trouve le jardin n°25.

Ici, vous pouvez :

* soit continuer vers les autres jardins de Pontoise, situés de l'autre côté de la voie ferrée (n°33, 34, 32, etc.),
* soit vous diriger vers Cergy et Neuville, en pédalant un peu plus, circuit que nous décrivons maintenant.

Pour voir les serres municipales de Pontoise (n°35), il faut continuer 400 m sur la chaussée Jules César, puis tourner à gauche rue Ampère.

Retourner sur ses pas, reprendre la chaussée Jules César vers la gauche sur 100 m, et prendre la première à gauche, boulevard des Mérites, puis tout droit au rond-point, rue des Linandes Pourpres. Après le groupe médical, continuer tout droit par le chemin piéton sur 50 m, puis au bout, à droite sur 50 m. Prendre le petit chemin à gauche avant de passer sous l'immeuble, pour rejoindre l'avenue du Nord. Tourner à gauche avenue du Nord, puis au feu, à droite, rue de Pontoise. Au sens interdit, tourner à gauche allée de Bellevue, puis le chemin latéral, qu'on descend jusqu'à la rue de Repos, qu'on prend à droite. Tourner à droite dans la rue Nationale, puis à gauche rue de la Prairie. Tourner à droite rue Pierre Vogler pour trouver les jardins n°2 et 1.

Revenir en arrière, prendre la rue Pierre Vogler jusqu'au pont de Ham à Port-Cergy qu'on emprunte pour traverser l'Oise. Continuer la route (rue de Neuville), puis rue de Cergy à Neuville. Au sens interdit, tourner à droite chemin des Dagnaudes sur 50 m, puis après le virage, continuer tout droit sur ce même chemin. Au bout de la rue, en vue du pont, tourner à gauche rue du Pont, puis rue Joseph Cornudet. Tourner à gauche rue des Grouettes pour atteindre le jardin n°9.

Continuer cette rue, puis tourner à droite rue Savary, puis à droite impasse du Clos pour le jardin n°8.

Continuer cette "impasse" jusqu'à rejoindre la rue Joseph Cornudet, qu'on prend vers la gauche. A l'église, tourner à droite rue de Conflans et aller au jardin n°7.

Revenir en arrière, jusqu'à la rue Joseph Cornudet, qu'on prend vers la droite (rue d'Eragny). Tourner à gauche rue de l'abbé Legrand pour voir les jardins n°10 et 11.

Retourner sur la rue d'Eragny, qu'on prend vers la gauche pour voir le jardin n°12.

Continuer à monter la rue d'Eragny , traverser la D 203 en direction de la gare de Neuville Université. Après avoir traversé les rails, tourner à gauche (mettre pied à terre au feu, prendre le passage piéton, puis le petit cheminement) pour rejoindre sur la gauche le chemin de la Carrière-à-Pépin. Rejoindre le bord de l'Oise, qu'on longe vers la droite jusqu'à Saint Ouen l'Aumône. On peut traverser l'Oise, par l'un des deux ponts suivants pour rejoindre l'office de tourisme de Pontoise :

* pont du boulevard de l'Oise, reconnaissable à ses rambardes bleues. Après le pont, descendre à droite pour rejoindre l'Oise, puis parc des Larris ( jardin 36)
* ou pont de Pontoise. Dans ce cas, on peut pousser jusqu'au jardin n°37 (voir début de la boucle 2).

**Boucle 2 : Pontoise, Osny, Cergy et Saint-Ouen-l'Aumône**

Jardins n° 13 à 24 à 37, 44, 1 et 2

Départ de l'office de tourisme de Cergy-Pontoise, place de la piscine

Remonter l'Oise une centaine de mètres vers le pont. Traverser l'Oise et prendre le chemin de Halage vers la gauche, en direction de Méry-sur-Oise. Après le terrain de sport (stade Roger Couderc), prendre à droite le petit chemin du Pothuis pour rejoindre la rue du Mail, qu'on traverse pour prendre la chaussée de Maubuisson. Après le passage de la voie ferrée, prendre à gauche avenue Richard de Tour (jardin n°37). Variante : plutôt que le chemin du Pothuis, il est aussi possible de continuer environ 150 m le long de l'Oise, et tourner à droite dans un chemin sans nom. On traverse aussi la rue du Mail pour prendre en face, l'allée de l'Abbaye, qui conduit aussi à l'entrée du jardin n°37.

Revenir sur ses pas jusqu'au pont, que l'on retraverse.

Suivre l'Oise à droite, sur le quai du Pothuis. Tourner dans la 3ème rue à gauche (rue de l'Hermitage) pour aller voir le jardin n°23.

Plus loin tourner à droite rue Maria Deraismes (jardin n°19).

Continuer cette rue jusqu'à la ruelle de la Ravine à gauche qui nous ramène rue de l'Hermitage que l'on prend vers la gauche(jardin n° 27).

Tourner à droite rue Vieille-de-l'Hermitage (jardin n°15) et sente des Toits-Rouges (jardins n°17 et 24).

Continuer à redescendre la rue Vieille-de-l'Hermitage et rue de l'Hermitage et prendre à droite rue Jean-Paul Soutumier puis Lucien Francia. Monter ensuite le boulevard Jean-Jaurès vers la droite, boulevard qui se prolonge par la rue de Gisors (jardin n° 31). Continuer la rue de Gisors, puis prendre la rue Pierre-Lavoye à droite et la rue de la Citadelle à gauche (jardin n°14).

Continuer rue de la Citadelle, rejoindre la rue de Gisors, qu'on prend vers la gauche. Suivre la rue de Gisors qui tourne vers la gauche, traverser la place du Grand Martroy et longer la cathédrale jusqu'à la rue de l'Hôtel-de-Ville qu'on suit jusqu'au bout (jardins n°30 et 22).

Depuis l'hôtel de ville, descendre la Rue Alexandre Prachay (jardin n°29), puis la remonter jusqu'à la rue de l'Ordre à droite, puis rue du Château (jardin n°21).

Redescendre cette rue, et tourner à gauche rue de la Croix du Bourg, par une descente très raide (ou retourner jusqu'à la rue Alexandre Prachay, qu'on redescend complètement. Prendre à droite la rue Pierre Butin. Au bout de la place Notre Dame, tourner à droite rue de la Coutellerie, puis à gauche rue des Etannets (jardin n° 32).

Monter à gauche par la sente de l'Auge qui amène rue Saint Jean. La prendre quelques mètres vers la droite pour arriver au jardin 28. Ici deux possibilités :

- soit rester à Pontoise : revenir sur ses pas, reprendre la rue de l'Auge et tout de suite à droite la sente du Moulin Bunon (jardin n°20). Continuer cette sente jusqu'au bout et tourner à droite rue des deux ponts (jardin n°34).

Continuer la rue des deux ponts puis tourner à gauche rue des Pâtis, pour le jardin 33.

Tourner à droite rue de Rouen, puis à gauche rue E. de Martimprey. Tourner à droite rue des Noyers puis sente Saint Pierre. A gauche on trouve la rue du Clos des Noyers et le jardin n°18.
Retourner sente Saint-Pierre qu'on prend pour rejoindre la chaussée Jules César. Sur la droite se trouve le jardin n°25. Revenir en arrière jusqu'à la rue de Martimprey, la prendre à droite. Tourner à gauche rue de la Fontaine d'Amour, puis à gauche rue des Carrières (jardins n°16 et 26).
Retourner rue de la Fontaine d'Amour, qu'on prend à gauche. Tourner à droite rue des Vinets, puis début de la rue Canrobert. Juste après l'avenue de la Maison Rouge, il y a sur la gauche une grille avec un passage piéton. Ce passage mène rue des Marais et à l'office de tourisme.
On peut encore Longer l'Oise vers l'aval, chemin de la Pelouse, jusqu'au jardin n°13, et même pousser jusqu'au parc des Larris le long de l'Oise (n°36).

- soit aller vers le parc de Grouchy à Osny, puis Cergy village : revenir sur ses pas et continuer la rue Saint Jean sur 500m, puis tourner à droite chemin de Montgeroult sur 500m. Au bout, à gauche route d'Ennery , puis rue Pasteur et au rond point, à droite, rue W Thornley (parc de Grouchy) . Ressortir du parc par la sortie Sud sous l'avenue de Boissy l'Aillerie, vers la droite . Tourner à gauche route de Cergy, puis rue de Puiseux. Au rond point, prendre le chemin qui part en souterrain sous l'autoroute et se continue en cheminement piétonnier-cyclable (parallèlement à l'avenue des Genottes), qu'on prend jusqu'à la gare de Cergy-Saint-Christophe. Traverser la gare et continuer dans la même direction jusqu'à la rue du Chemin de Fer, où l'on tourne à gauche ; continuer jusqu'à l'avenue du Martelet, où l'on tourne à droite. Tourner très bientôt à gauche dans l'allée des Vanneaux ; traverser le boulevard de l'Oise et continuer dans la même allée. Tourner dans la 1ère rue à droite, puis immédiatement à gauche dans le chemin de la Fourmi, prolongé par la rue Vieille-de-Gency. Au débouché dans la rue de Vauréal, tourner franchement à gauche dans cette rue, et très vite à droite sur la rue du Bac-de-Gency, qui conduit au jardin n°44.

On peut ici, soit :

- aller vers Neuville : prendre le chemin de la voirie, puis la rue Pierre Vogler (jardins 1 et 2), et poursuivre la boucle 1

- aller à Vauréal (boucle 3)

- retourner vers Pontoise : prendre le chemin de la Voirie, puis la rue Pierre Vogler (jardins 1 et 2) . Continuer cette rue, tourner à gauche ruelle de l' Évèque, puis à gauche rue Nationale et à droite rue du Repos. On continue tout droit par le chemin du Ponceau sur 50 m, puis à la fourche à droite, rue du Haut Montoir , passer sous l'avenue du Nord, après le LCR des Chênes, tourner à gauche pour prendre la passerelle au-dessus du bd de la Viosne. Devant la maison de quartier des Linandes, continuer tout droit le passage piétonnier sur 400 m, jusqu'au collège de la Justice. Tourner à droite chemin des Mérites . Passer sous le bd de l'Oise puis la D14 après la déchetterie et enfin sous la A15, jusqu'à la chaussée Jules César. Tourner à droite chaussée Jules César, puis tourner à droite rue Ampère (n°35). Retourner sur la chaussée Jules César, qu'on prend vers la droite. Pour éviter les carrefours dangereux, on tourne à droite rue P. de Coubertin, puis à gauche la passerelle au-dessus de l'av F. Mitterand et à gauche la rue du général Schmitz. Traverser la chaussée J. César et poursuivre en face la rue du général Schmitz, puis à droite rue E. de Martimprey et rue des Carrières (jardins n°16 et 26). Voir plus haut (fin du paragraphe "soit rester à Pontoise") pour la suite.

**Boucle 3 : Neuville, Vauréal, Jouy-le-Moutier et Maurecourt**

Jardins n°1 et 2, 3 à 13,36, 38 à 42 et 44

Départ de la gare du RER A à Neuville-Université

Nota : il est possible de rejoindre la gare du RER A depuis l'O.T. de Cergy-Pontoise : comme pour la boucle n°1, suivre la rive droite de l'Oise par le chemin de la Pelouse (jardin n°13) et le parc des Larris (jardin n°36). Passer sous l'autoroute A15 (chaussée en mauvais état) et continuer jusqu'au pont du boulevard de l'Oise, que l'on traverse. Descendre alors sur le chemin de halage en rive gauche, jusqu'à passer sous le pont du RER. Bifurquer alors à gauche en remontant le chemin de la Carrière-à-Pépin. La gare se trouve en haut du chemin, après avoir tourné à gauche et traversé la rue d'Eragny.

Depuis la gare, emprunter la rue d'Eragny vers l'ouest (direction de Neuville), traverser la D203, continuer dans la rue d'Eragny (jardin n°12). Tourner à droite dans la rue du Cimetière, qui tourne à angle droit vers la gauche et atteint la rue de l'Abbé-Legrand, qu'on prend vers la gauche (jardins n°10 et 11). Continuer cette rue pour retrouver la rue d'Eragny que l'on descend (à droite). Tourner à gauche juste avant l'église, dans la rue de Conflans (jardin n°7).

Revenir en arrière dans la rue d'Eragny, qui devient rue Joseph-Cornudet en passant devant la mairie. L'impasse du Clos se situe peu après la mairie à droite (jardin n°8). Continuer ensuite dans la même rue Joseph-Cornudet et tourner à droite rue des Grouettes (jardin n°9)… mais cette dernière peut aussi se rejoindre depuis la rue de l'Abbé-Legrand déjà citée.

Revenir dans la rue Joseph-Cornudet, continuer à droite rue du Pont et traverser l'Oise jusqu'au rond-point de la Croix-St-Jacques à Jouy-le-Moutier.

Détour par Maurecourt : rester à gauche sur la piste cyclable, traverser l'avenue des Saules-Brûlés et tourner à gauche (deux fois) dans la rue de Vincourt. Passer ensuite par l'étroit passage de la ruelle des Plantes, qui s'élargit rapidement ; continuer tout droit rue des Saules, et tourner à gauche rue de l'Oise. Après l'angle droit, cette rue devient rue de Choisy à Maurecourt. Au rond-point terminant la rue de Choisy, tourner à droite rue Maurice-Berteaux, passer l'église et tourner à gauche rue du Maréchal-Leclerc, puis à droite rue Charles-Lehmann. La 1ère à droite est la rue de Neufchâtel (jardin n°6).

Retourner rue de Vincourt à Jouy-le-Moutier par le même itinéraire.

Variante retour par la rive gauche de l'Oise : revenir dans l'axe de la rue Charles-Lehmann, rue de la Gare. Tourner à gauche rue Carnot, qui se prolonge par la rue de l'Eperon jusqu'à la rive de l'Oise ; tourner à droite quai de l'Oise à Andrésy jusqu'au pont routier traversant l'Oise (passage piéton et vélo côté amont). Remonter la rive gauche de l'Oise par le quai du Confluent à Conflans-Ste-Honorine (portion de l'Avenue Verte London-Paris) et continuer jusqu'à Neuville-sur-Oise où l'on peut à nouveau retraverser l'Oise (piste cyclable) pour retrouver le rond-point de la Croix-St-Jacques à Jouy-le-Moutier.

A proximité du rond-point de la Croix-St-Jacques, prendre la direction de Maurecourt, traverser la rue de Maurecourt et monter en face la rue du Boilé. Tourner à droite rue des Vignes-Blanches (jardin n°4).

Continuer cette rue, puis monter ensuite à gauche le boulevard d'Ecancourt par la piste cyclable, puis continuer tout droit jusqu'au boulevard de l'Oise, où l'on tourne à droite. Au rond-point suivant (carrefour de la Croix-Villecoq), prendre à gauche la rue d'Ecancourt jusqu'au hameau du même nom (jardins n°3 et 5).

Revenir au carrefour de la Croix-Villecoq et continuer à gauche sur la piste cyclable du boulevard de l'Oise en direction de Vauréal.

Variante : à la ferme d'Ecancourt (n°5), descendre le chemin agricole (chemin de la Croix-Villecoq), contourner la halle de tennis, continuer dans la même direction nord-est par la rue Rossini et l'avenue Camille Saint-Saëns ; on retrouve alors le boulevard de l'Oise.

A Vauréal, tourner à gauche dans le mail de l'Etincelle, puis à droite, avenue Simone-Signoret ; continuer à gauche à la fourche. La 1ère à gauche est la rue de l'Enfance (jardins n°38 et 42).

Revenir av. Simone-Signoret, l'emprunter à droite quelques dizaines de mètres et tourner à gauche allée du Boulingrin. La 2ème rue est la rue de la Sarriette (rue en boucle à prendre vers la gauche ; jardins n°39, 40 et 41).

Continuer l'allée du Boulingrin vers le nord-est jusqu'à la promenade circulaire des Blés-Murs, à prendre à gauche jusqu'au boulevard de l'Oise, que l'on suit jusqu'à l'Axe Majeur (ce boulevard tourne à droite au rond-point du Chêne, puis un peu à gauche au rond-point d'entrée du parc Saint-Christophe). Passer au pied des 12 colonnes (ou rue de l'Esplanade de Paris) et descendre le chemin à gauche (rue de Courdimanche), puis à gauche, rue Vieille-de-Gency, à gauche dans la rue de Vauréal et très vite à droite rue du Bac-de-Gency ; en bas au bord de l'Oise, jardin n°44.

Remonter les bords d'Oise, le Clos-à-Monier, chemin de la Voirie et rue Pierre-Vogler (jardins n°1 et 2).

Passer le pont en face de Port-Cergy, longer l'Ile de Loisirs rue de Neuville qui se prolonge par la rue de Cergy à Neuville. Tourner à droite chemin des Dagnaudes, qui nous ramène rue du Port. Prendre à gauche et suivre la rue Joseph-Cornudet, puis la rue d'Eragny jusqu'à la gare du RER.

Compléments :

* [site internet de l'association "Allez-y à vélo"](http://ayav.valdoiseavelo.fr/) : http://allezyavelo.jpcqz.fr/
* [page Facebook de l'association](https://www.facebook.com/allezyavelo/) : allezyavelo
* [page Twitter de l'association](https://twitter.com/CergyVelo/with_replies)CergyVelo